

Séance extraordinaire du 15 avril 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 15 avril 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absente : Madame Ariane Matteau Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30.

Les membres du conseil, ceux présents et celle absente, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Diagnostic organisationnel

100-2 Demande de la Communauté St-Gabriel de Bouchette – Programme PMVI d'Hydro-Québec – Rénovation et réparation de l'Église

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Résultat de l'appel d'offres – BOU-2019-02 – Entretien des chemins d'été

300-2 Directeur des travaux publics – Processus d'embauche

- 300-3 RIAM - Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) - Appui et maintien de la quote-part
 300-4 Machinerie municipale
 300-5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – Demande de contribution financière 2019

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Résultat de l'appel d'offres – BOU-2019-03 – Service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Jeux d'eau – Mandat à LH2 inc – Services professionnels
 700-2 Entente Donald Doiron – Chasse-Galerie – Mandat à un professionnel

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2019-04-15-107

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et ce, sans aucune modification ou ajout en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Diagnostic organisationnel

M.B. 2019-04-15-108

Considérant la résolution M.B. 2018-10-03-265 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 octobre 2018;

Considérant que cette résolution mandatait le personnel de la Fédération québécoise des municipalités pour procéder à une analyse de notre organisation municipale;

Considérant que depuis cette résolution et après mures réflexions, les membres du conseil sont d'accord pour adopter une nouvelle approche;

Considérant que les membres du conseil désirent plutôt retenir les services d'un consultant régional dans le but d'analyser les besoins en ressources humaines et ce, en vue d'améliorer le service à la population;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'abroger la résolution M.B. 2018-10-03-265 concernant un mandat donné à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité

Diagnostic organisationnel

M.B. 2019-04-15-109

Considérant la résolution M.B. 2019-04-15-108 adoptée par les membres du conseil séance tenante;

Considérant que les membres du conseil désirent quand même procéder à une analyse des besoins afin de répondre aux attentes de la population;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de confier à la directrice générale la responsabilité de s'adjoindre une ressource externe pour analyser les besoins en ressources humaines de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Demande de la Communauté St-Gabriel de Bouchette – Programme PMVI d'Hydro-Québec – Rénovation et réparation de l'Église

M.B. 2019-04-15-110

Considérant la résolution M.B. 2018-03-05-077 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 mars 2018;

Considérant qu'une des initiatives retenues dans le cadre du programme PMVI d'Hydro-Québec concerne un projet de rénovation et réparation de l'église et ce, au montant de 35 000\$;

Considérant que les travaux de rénovation et de réparation de l'Église sont débutés;

Considérant que ces travaux exécutés sont conformes aux travaux énumérés dans la demande déposée;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre un paiement à la Communauté St-Gabriel de Bouchette en remboursement des dépenses relatives aux travaux de réparation et rénovation effectués à l'église et ce, sur présentation des factures. Ce montant représente la somme de 9530\$.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Résultat de l'appel d'offres – BOU-2019-02 – Entretien des chemins d'été

M.B. 2019-04-15-111

Considérant qu'une demande de soumission par invitation écrite a été effectuée par la directrice générale de la municipalité pour le contrat BOU-2019-02 « Entretien des chemins d'été » pour l'année 2019 et ce, conformément à la résolution M.B. 2019-04-01-095 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} avril 2019;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

Considérant que la soumission déposée est celle de « Monsieur Steve Lefebvre »;

Considérant que le montant soumis pour l'option forfaitaire est 75 000.00\$ plus taxes, soit la somme totale de 86 231.25\$;

Considérant que le montant soumis pour l'option à taux horaire est 115.00\$ plus taxes;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'accorder le contrat BOU-2019-02, contrat d'entretien des chemins d'été en gravier pour une durée d'une année, soit du 16 avril 2018 au 30 novembre 2019, à Monsieur Steve Lefebvre et ce, selon l'option à taux horaire.

Adoptée à l'unanimité

300-2 Directeur des travaux publics – Processus d'embauche

M.B. 2019-04-15-112

Considérant les discussions tenues relativement au poste de directeur des travaux publics au sein de l'équipe municipale;

Considérant que suite à ces discussions, les membres du conseil désirent débiter un processus d'embauche et ce, pour le poste de directeur des travaux publics;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour lancer un appel de candidatures pour combler le poste de directeur des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité

300-3 RIAM - Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) - Appui et maintien de la quote-part

M.B. 2019-04-15-113

Considérant que la RIAM a de nombreux projets de développement et qu'elle peut déposer une demande d'aide financière dans le cadre du PAQIAR pour obtenir un important montant de subvention;

Considérant que la RIAM est une infrastructure de développement essentiel pour la région,
que celle-ci accueille une base permanente de la SOPFEU en plus d'être un outil de développement économique et touristique pour la région;

Considérant que la RIAM doit s'engager à financer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continus suite aux travaux;

Considérant que pour ce faire la RIAM demande aux municipalités le maintien de la quote-part, et ce, sans augmentation, pour une période maximale de 4 ans pour le refinancement de sa part du projet;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que :

la municipalité de Bouchette donne son appui à la RIAM dans son projet de demande de subvention;

la municipalité accepte le maintien du montant de la quote-part pour une durée maximale de quatre (4) ans pour la contribution de la RIAM dans le projet.

Adoptée à l'unanimité

300-4 Machinerie municipale

M.B. 2019-04-15-114

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour réaliser les démarches nécessaires en vue de procéder à la location d'un camion 10 roues pour les services des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité

300-5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – Demande de contribution financière 2019

M.B. 2019-04-15-115

Considérant la résolution M.B. 2019-04-01-096 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} avril 2019;

Considérant que cette résolution mandate le maire pour rencontrer Monsieur Robert Bussière, député, dans ce dossier;

Considérant que des travaux de réfection et d'amélioration sont nécessaires sur certains chemins de la municipalité;

Considérant que pour l'année 2019, les membres du conseil municipal jugent nécessaire de procéder à des travaux de réfection du chemin de la Rivière-Gatineau Sud et du chemin de la Ferme-des-Six;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater le maire Gilles Bastien, pour présenter une demande de subvention d'un montant de 50 000\$ à Monsieur Robert Bussière, député du comté de Gatineau, pour des travaux de réfection du chemin de la Rivière-Gatineau Sud et du chemin de la Ferme-des-Six, et ce, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Résultat de l'appel d'offres – BOU-2019-03 – Service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques

M.B. 2019-04-15-116

Considérant la résolution M.B. 2019-04-01-099 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} avril 2019;

Considérant que par cette résolution, les membres du conseil mandataient la directrice générale pour procéder à un appel d'offres par invitation écrite auprès d'au minimum deux fournisseurs et ce, pour le contrat de vidange des boues de fosses septiques pour une année;

Considérant l'appel d'offres par invitation écrite effectuée par la directrice générale;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

Considérant que la soumission déposée est celle de « Les Entreprises septiques L.M. »;

Considérant que le prix soumis pour la vidange d'une fosse résidentielle représente une augmentation de 2.50% et se chiffre à 123\$;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'octroyer le contrat de service de vidange, de collecte et de transport des boues septiques pour 2019-2020 au seul soumissionnaire conforme soit : « Les Entreprises septiques L.M. » et ce, selon les prix soumis.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Jeux d'eau – Mandat à LH2 inc – Services professionnels

M.B. 2019-04-15-117

Considérant la résolution M.B. 2018-02-05-041 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018;

Considérant que cette résolution faisant référence à une demande de subvention relative au projet d'implantation de jeux d'eau dans le cadre du « Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur »;

Considérant la réponse positive obtenue suite au dépôt de la demande de subvention;

Considérant la résolution M.B. 2019-01-09-016 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2019, résolution visant le mandat d'aller en appel d'offres pour ce projet;

Considérant qu'il serait préférable de retenir les services d'une firme de services professionnels afin de nous épauler dans ce processus d'appel d'offres et de réalisation des travaux;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de retenir les services de la firme « LH2 Services professionnels » selon l'offre de service déposée. Cette offre, au montant de 3000\$ plus taxes, inclus l'analyse des soumissions, rédaction de l'appel d'offres et 3 visites de chantier.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Entente Donald Doiron – Chasse-Galerie – Mandat à un professionnel

M.B. 2019-04-15-118

Considérant la résolution M.B. 2018-12-12-332 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2018;

Considérant l'ébauche, préparée par le personnel administratif de la municipalité, d'une entente à intervenir avec monsieur Donald Doiron;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour retenir les services de notre firme d'avocats afin de faire vérifier et valider le contrat à intervenir entre la municipalité de Bouchette et Donald Doiron.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2019-04-15-119

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière